

17-18-19 novembre 1972, Montréal

Clôture du 17^e Congrès du Parti Libéral du Québec

Mes chers Collègues,
Mes chers Amis,
My dear Friends

Mes premiers mots évidemment, c'est pour féliciter les militants de leur participation à ce congrès, de la qualité de la participation dans tous les ateliers. Nous avons connu au cours de cette fin de semaine, comme au cours des précédents congrès du Parti Libéral cette liberté d'expression en même temps que cette discipline de discussion qui fait que c'est dans le Parti libéral que nous pouvons discuter des problèmes des plus complexes et des plus importants, mais de façon constructive et positive.

Le travail des ateliers a suscité un immense intérêt et je pense qu'il est normal, au nom du Parti, au nom de mes collègues du gouvernement et du caucus, de vous en témoigner la plus grande gratitude. Le Parti et le gouvernement ne peuvent que profiter de toutes ces discussions et de toutes ces résolutions qui ont eu lieu depuis deux jours. Vous vous souvenez que la dernière fois que je me suis adressé à un groupe de militants libéraux, à cet endroit, c'était le 16 avril dernier, nous avions à faire face à la grève la plus importante de l'histoire du Canada, une grève générale. Je pense que nous avons pu surmonter les obstacles; nous avons pu avec un calme et froide détermination faire respecter les valeurs fondamentales d'une société. Nous avons pour cela l'appui de l'immense majorité de la population. Ce n'était pas toujours facile de prendre les décisions qu'il nous a fallu prendre à ce moment-là. Cependant, je pense que nous n'avions aucun choix si nous voulions qu'au Québec la démocratie soit respectée dans ce qu'elle a de plus important et de plus réel. Il fallait que nous prenions les décisions que nous avons prises.

Je pense que vous étiez d'accord à ce moment-là, même si on pouvait percevoir une certaine inquiétude tout à fait légitime étant donné les circonstances, sur les décisions du gouvernement pour rétablir un climat social acceptable à tous les Québécois. Je voudrais remercier le Dr Goldbloom pour sa généreuse et chaleureuse présentation et je profite de l'occasion pour signaler ce qu'a fait le gouvernement dans un secteur qui l'intéresse d'une façon toute particulière, c'est-à-dire la lutte à la pollution. Le gouvernement n'a pas été lent à prendre ses responsabilités en ce qui concerne la lutte à la pollution et à l'environnement humain. En fait, depuis un certain nombre d'années, les ministères de la Santé, des Richesses et des Affaires municipales, la Régie des Eaux, se sont intéressés à ce problème de la pollution. Certaines normes ont été adoptées. Des initiatives à l'occasion ont été prises. Tout cela cependant, et c'est ce que nous avons réalisé, manquait de coordination et demeurait bien en-deçà de l'action systématique qu'il fallait à tout prix entreprendre pour faire face au grave problème de la pollution sous toutes ses formes et pour répondre aussi aux attentes de plus en plus pressantes de l'opinion publique québécoise et canadienne. Aussi, quelques mois seulement après notre arrivée au pouvoir nous avons pris une première décision, celle de confier à un ministre, le Dr Goldbloom, la responsabilité spéciale

d'examiner l'ensemble du problème au Québec, d'évaluer l'efficacité des mesures prises par les pouvoirs publics en regard des besoins et de formuler ainsi des recommandations précises au Conseil des ministres.

C'est ainsi que la population québécoise s'est peu à peu sensibilisée à l'importance vitale pour notre société d'entreprendre la lutte à la pollution. Divers groupes et associations ont emboîté le pas, si bien que cette question de la protection de l'environnement est vite devenue, compte tenu de nos besoins, une question prioritaire. Des problèmes particulièrement aigus ont pu ainsi trouver une solution rapide et vous me permettrez de donner quelques exemples comme celui du Lac Bouchette au Saguenay Lac Saint-Jean, à Blanc-Sablon, sur la Côte-Nord. Des programmes nouveaux et particulièrement urgents ont été mis en œuvre: programmes d'échantillonnage de l'air dans des régions comme Montréal, Joliette, Sorel, Cap-de-la-Madeleine; programmes d'assainissement du fleuve Saint-Laurent, de la rivière Outaouais; programmes de traitement des égouts sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal et dans la banlieue immédiate; programmes de protection contre le bruit pour les travailleurs en usine; programmes de récupération des déchets. Cet ensemble de mesures vise à répondre à un besoin de plus en plus pressant.

By becoming aware of the importance and scope of the problem involved by the fight for the protection of our environment, it was realized that one thing was getting more and more urgent: the action of the government had to become, by all means and as soon as possible, coherent and systematic if this action was to be really efficient. In other terms, the government must have at its disposal powers and means in order to define a real protection policy to safeguard our environment. This was our second decision, that is the presentation of a bill to protect the quality of our life. This new law will cover all the field of the physical environment, that is air, water and soil. It will tackle the problems of the quality of our waters, the disposal of waste and used waters, the improvement of the air, the building and maintenance of healthy housing, and the problem of noise.

Thus, the Québec Government will have at its disposal appropriate means to wage the struggle against pollution. This new legislative instrument will put us in a position where we will be able to make full use of our resources, and of the investments earmarked for the protection and improvement of the quality of our life.

Au gouvernement du Québec, avec la collaboration du gouvernement fédéral et avec le concours des municipalités, nous avons la conviction de mener avec succès cette lutte à la pollution, contribuant ainsi à protéger l'environnement physique du Québec et aussi la qualité de la vie humaine. Car, c'est bien dans cet esprit que se situe notre action contre la pollution de notre milieu et l'amélioration de la qualité de vie des Québécois. Vous avez là un exemple, parmi un très grand nombre, des mesures que nous avons prises qui font que l'accent, dans ces grandes sociétés modernes comme la nôtre, doit être mis de plus en plus sur cette qualité de la vie.

Il y a eu des gestes innombrables de la part du gouvernement pour une plus grande justice sociale. Si l'on voulait résumer ou bien trouver les liens conducteurs entre toutes ces lois, entre toutes ces mesures, la cohérence, la logique et la justification de ces mesures du gouvernement dans les secteurs social, économique, municipal, de la justice, et autres, se retrouvent dans la recherche de trois objectifs particuliers: amélioration de la qualité de ces services, comme dans le cas de la loi de la protection du consommateur. Combien de citoyens du Québec ont été victimes de toutes sortes de formules qui leur étaient proposées. Ils étaient personnellement pénalisés parce qu'il n'y avait pas de législation suffisamment forte pour les protéger. Nous avons donc amélioré ces services par la loi de la protection du consommateur.

Autre objectif, nous avons également étendu l'accessibilité des services sociaux, de façon générale, avec notamment l'assurance-maladie. C'est nous les libéraux qui avons supprimé la barrière de l'argent pour tous les citoyens du Québec afin de pouvoir obtenir des soins. Une réforme dont nous pouvons être extrêmement fiers puisqu'on en parlait depuis des années et des années. Maintenant, tous les citoyens du Québec, quels que soient leurs moyens financiers, grâce à une mesure que nous avons adoptée en une période difficile, et en surmontant toute une série d'obstacles – on n'a qu'à voir ce qui s'est passé dans d'autres pays où vous avez eu des grèves sauvages qui se sont déroulées lorsque cette assurance a été adoptée – sont enfin protégés.

Nous avons également comme autre objectif cette participation accrue de notre population à la gouverne de la chose publique, comme le bill 65 en est un exemple. Mais, en-dehors de tous ces services et de toutes ces améliorations, tant du point de vue de l'accessibilité que du point de vue de la qualité, la première priorité, comme le signalait tantôt le Dr Goidbloom, est toujours la question économique.

Nous avons fait beaucoup, mais je pense que nous pouvons dire humblement, mais avec réalisme que compte tenu des difficultés que nous avons eues à surmonter depuis deux ans, la performance du gouvernement actuel se compare avantageusement avec n'importe quel gouvernement à l'extérieur du Québec ou à l'intérieur du Québec, dans le passé. Ce n'est pas facile, vous le savez, il n'y a pas de recette miracle. Nous avons utilisé tous les moyens qui étaient disponibles. Lorsqu'il fallait recourir à l'État, nous l'avons fait. Lorsqu'il fallait recourir à des sociétés mixtes, nous l'avons fait. Lorsqu'il fallait recourir au secteur privé, nous l'avons fait. Pour régler les problèmes particuliers, nous avons utilisé toutes les formules.

Cela ne veut pas dire que nous n'avons pas de politiques d'ensemble. Que ce soit dans le domaine de l'agriculture, que ce soit dans le domaine des terres et forêts – on connaît le Livre blanc – ou encore dans le domaine de l'énergie – on a publié il y a quelques jours les grands objectifs de la politique du gouvernement dans ce secteur, nous avons des politiques d'ensemble dans les grands secteurs économiques du Québec. Nous faisons face également, d'une façon concrète aux problèmes particuliers.

Nous avons fait démarrer cet immense projet, cet exceptionnel projet de la Baie James. En fait, mes chers amis, c'est avec la Baie James que le Québec, par sa ténacité, par son travail, malgré son isolement et malgré son climat, est en train de devenir l'une des grandes régions du monde. Avec son peuple déterminé, avec ses ressources abondantes, et avec son fabuleux potentiel énergétique, la Baie James, c'est la nouvelle frontière du Québec moderne; c'est l'objectif dont ont besoin nos jeunes ingénieurs, nos spécialistes, nos techniciens, afin de mettre en pratique cet enseignement nouveau dont les Québécois se sont dotés depuis douze ans en s'imposant des sacrifices énormes.

La Baie James c'est à la fois la satisfaction de l'esprit d'aventure qui nous anime tous encore et la consolidation définitive du Québec en tant qu'incontestable puissance économique. La Baie James, lorsque l'aménagement en sera terminé, sera la plus grande réalisation hydro-électrique du monde puisque la production d'électricité – 14,000 mégawatts – sera deux fois plus importantes que celle des chutes Churchill, la plus grande d'Amérique du Nord, deux fois plus importante que la plus grande centrale de l'Union soviétique, et deux fois plus importante que celle du barrage d'Assouan en Afrique. En fait, la Baie James sera encore plus que la fourniture de quantités colossales d'électricité, ce sera également l'éclosion d'une civilisation nouvelle, purement québécoise, avec la découverte d'une terre nouvelle, des routes à construire, des villes à créer, des ponts à lancer, des mines à creuser, des forêts à exploiter et du pétrole à découvrir, des circuits touristiques à établir.

Dans le monde maintenant, quand on parle du Québec, mes chers amis, on parle de moins en moins des secousses politiques qui ont pu nous secouer. On parle maintenant de cet immense potentiel de nos ressources naturelles qui se trouve à être impliqué dans le développement de la Baie James. Il y a évidemment, je l'ai constaté durant le congrès, un problème d'information. On est peut-être plus informé actuellement à l'extérieur du Québec qu'on ne l'est au sein même du Québec, des avantages considérables du développement de la Baie James. Nous en tenons compte et nous en tiendrons compte dans l'avenir pour que tous les Québécois comprennent pleinement la portée de cette décision majeure.

J'entendais il y a quelques jours le chef du parti séparatiste dire à New York qu'il était pour remettre, qu'il avait l'intention ou qu'il était favorable à la remise de 40% de l'Hydro-Québec au secteur privé. Évidemment, il était à New York, il voulait faire quelques clins-d'oeil au monde capitaliste, mais ce qu'il a oublié, c'est que c'est lui et ses collaborateurs qui, il y a quelques mois à peine, dénigraient le plus le développement de la Baie James. Le Parti Québécois s'est trompé sur la Baie James comme il s'est trompé sur l'Iron Ore, comme il s'est trompé dans son anti-campagne. Se pourrait-il qu'il se trompe pour l'indépendance! Mes chers amis, quand on a une aussi faible moyenne sur des questions où on possède tellement de données, cela prend quand même une certaine naïveté pour proposer ce qu'il propose aux Québécois.

Il y a un autre chef de parti qui disait dans un journal de ce matin – mais lui il a l'humilité de l'admettre, et on sait que l'humilité est une qualité essentielle aux hommes politiques s'ils ne veulent pas s'exposer à des surprises désagréables... M. Loubier disait ce matin qu'il

n'avait peut-être pas d'objections à changer le nom de l'Unité-Québec, à laisser tomber son Unité-Québec et ses deux zéros et à revenir à l'Union Nationale. Mais tout cela, cette force économique du Québec, ce climat social aussi paisible que possible dans des sociétés comme la nôtre, tout cela doit reposer, vous le savez, sur une situation financière saine. Vous me permettrez de vous donner quelques chiffres. Vous savez comme moi que ce n'est pas avec des chiffres sur la dette ou sur le revenu de la province qu'on peut faire des envolées lyriques, mais c'est quand même extrêmement important parce que c'est seulement quand les finances sont acceptables ou sont saines qu'on peut s'attaquer à d'autres problèmes.

On a critiqué, ou certaines personnes critiquent la situation financière actuelle du Québec; on peut répondre faits à l'appui que la dette obligataire directe et indirecte du Québec est l'une des plus basses au Canada. En termes de revenu brut annuel du gouvernement, si l'on exprime la dette obligataire en termes d'années de ce revenu, on voit que la dette directe et indirecte au Québec représente 1.31 % du revenu brut annuel. Ceci signifie que pour effacer sa dette, le Québec devrait vouer son budget pour une année et quatre mois. En Ontario et en Colombie-Britannique, cela représente 1.59 % et 1.86 % du revenu brut annuel. Mentionnons que le Québec est en-dessous de la moyenne pondérée des autres provinces qui s'établissent à 1.62 %.

Si l'on considère la valeur de la dette obligataire par habitant, on s'aperçoit qu'au terme de l'année dernière, elle est de \$ 952 au Québec, donc l'une des plus basses, et non seulement l'une des plus basses au Canada, mais il y a – une croissance annuelle qui est beaucoup plus forte dans des provinces comme l'Ontario qu'elle ne se trouve à être au Québec.

Alors, vous avez là des faits bien précis qui se trouvent à confirmer la solidité de notre situation financière. Comme je vous le disais tantôt, si on veut s'attaquer à d'autres problèmes, si on veut apporter des solutions, il nous faut de solides finances. En quelques mots, on peut dire que la liberté d'un peuple, que la liberté d'un gouvernement dépend de sa situation financière. Tout ce que je puis vous dire, c'est que nous actuellement nous avons cette liberté pour réformer la société québécoise. Nous avons cette liberté pour faire avancer la société québécoise.

Il en va de même pour la liberté de nos citoyens. Vous savez tous que c'est lorsqu'un citoyen ne se trouve pas endetté indûment qu'il peut penser à entreprendre de nouvelles choses. Nous avons réussi à établir cette situation financière non seulement en payant des vieilles dettes de l'ancien gouvernement, que ce soit dans le cas des commissions scolaires ou dans le cas des hôpitaux, mais également, en n'augmentant pas les impôts, plus que cela, en les réduisant.

Très brièvement on peut donner cette liste de réductions des impôts que nous avons réalisées. Par exemple la hausse des exemptions pour les célibataires de \$ 1,000 à \$ 1500 et pour les personnes mariées de \$ 2000 à \$ 2850, l'élargissement au profit des travailleurs de déductions admissibles pour les frais encourus pour achat d'outils et de vêtements

spéciaux, les frais de déménagement, les frais de garde d'enfants pour les mères de familles qui doivent travailler à l'extérieur du foyer, possibilité – troisième baisse – d'étalement du revenu sur un certain nombre d'années en faveur des contribuables dont les revenus varient d'une année à l'autre tels les cultivateurs, les pêcheurs, les artistes et les athlètes; exemption de la taxe de vente de 8% sur la machinerie industrielle afin de contribuer à la relance de l'économie; abolition de la taxe sur le transfert des valeurs mobilières; diminution graduelle de l'impôt successoral; hausse des exemptions annuelles en ce qui a trait à l'impôt sur les dons entre vifs, et ceci sans compter toutes les mesures qui ont été adoptées pour alléger également le fardeau financier des municipalités: diminution de l'impôt foncier scolaire, taxation d'édifices publics par les municipalités de manière à obtenir des subventions additionnelles du gouvernement, subventions destinées à combler le déficit des logements à loyer modique. Alors, voilà des résultats bien précis et bien concrets à l'avantage des contribuables du Québec et à l'avantage des municipalités.

Mais l'assainissement des finances publiques ne se limite pas seulement à ces problèmes fiscaux. Il s'exerce également dans les gros ministères comme l'Éducation et les Affaires sociales, avec la réduction des coûts dans le cas des hôpitaux, la stabilisation des coûts dans le cas de l'aide sociale. Évidemment nous sommes conscients – vous avez eu un atelier très instructif sur cette question-là – nous sommes conscients que ces coûts-là ont augmenté considérablement depuis dix ans. Mais ce sont des problèmes qui sont quand même difficiles. Nous essayons de les plafonner et le ministre des Affaires sociales, M. Castonguay essaie d'y faire face avec toute sa compétence. Il y a plusieurs personnes qui me disaient; Comment se fait-il que notre ami, M. Castonguay, ne sourit pas plus souvent à la télévision? Mais il a des problèmes, mes chers amis, des problèmes considérables dans le domaine de la stabilisation des politiques sociales et de leur adaptation aux besoins des Québécois. Ces problèmes sont tels qu'il est évidemment difficile de prendre cela à la légère.

Mes chers amis, cette question des finances du Québec nous amène à discuter brièvement d'une autre question qui est extrêmement importante non seulement pour le gouvernement du Québec, mais pour tous les gouvernements du pays actuellement. Cette question d'un nouveau partage fiscal, c'est-à-dire des revenus pour les provinces qui soient adaptés à nos besoins. Si nous voulons poursuivre les objectifs que nous venons d'énumérer, il est absolument important que nous ayons ce nouveau partage fiscal, que nous ayons des ressources fiscales additionnelles. On peut donner plusieurs raisons pour cela. Il y a les chiffres mêmes d'un comité d'experts et de fonctionnaires du régime fiscal, le Comité du régime fiscal, qui démontrent premièrement que les revenus du gouvernement fédéral s'accroissent plus rapidement que les revenus des gouvernements provinciaux, il y a donc au départ un déséquilibre.

Deuxièmement, non seulement les revenus du fédéral augmentent plus vite que ceux des provinces, mais les responsabilités provinciales augmentent, elles, avec des revenus qui augmentent moins que ceux du fédéral, beaucoup plus rapidement. Le coût des services gouvernementaux au fédéral a augmenté de 68% depuis cinq ans alors que dans le cas des

provinces il a augmenté de 98 %, soit près de 50 % de plus qu'au niveau fédéral, et cela avec des revenus qui augmentent moins rapidement.

Troisièmement, il y a les besoins des municipalités. On a apporté certaines mesures. Il faudra en apporter d'autres, et ceci exige un nouveau partage fiscal. Quatrièmement, il y a le fardeau fiscal actuel des Québécois. Nous considérons nous qu'il est au maximum. Nous avons essayé et nous continuerons d'essayer de le garder au niveau actuel et si possible de le réduire comme nous l'avons fait à l'occasion du dernier budget. Mais pour cela, il nous faut évidemment négocier avec le gouvernement fédéral. Il nous faut négocier pour obtenir ces sommes qui souvent ne serviront qu'à assumer notre propre contribution à des programmes fédéraux. La situation est telle aujourd'hui que parce qu'il a des ressources financières beaucoup plus importantes que les nôtres, le gouvernement fédéral établit des programmes pour l'ensemble des provinces qui concernent les responsabilités provinciales. Dans le cas de certains de ces programmes, il est difficile pour nous d'y contribuer parce que nous n'avons pas les ressources financières dont dispose le gouvernement fédéral.

J'ai eu une rencontre il y a quelques jours avec le premier ministre de l'Ontario qui a des problèmes identiques. Les fonctionnaires se sont rencontrés jeudi. C'est certainement pour nous actuellement le dossier prioritaire. Même si beaucoup a été fait, le gouvernement doit poursuivre ses efforts pour obtenir ces sommes additionnelles. Il nous faut des moyens financiers supplémentaires pour donner plus d'argent aux loisirs et aux sports, pour donner plus d'argent à l'agriculture, pour assumer nos responsabilités dans le domaine culturel. Les responsabilités du Québec en matière culturelle, si elles étaient claires il y a quelques mois, elles sont devenues encore plus évidentes après le scrutin du 30 octobre. Dès notre élection, conscients de cette responsabilité que nous avons au Québec en tant que seul gouvernement francophone en Amérique du Nord, nous avons mené une négociation extrêmement serrée avec le gouvernement fédéral. De fait, nous avons obtenu un statut différent à l'Agence de Coopération technique et culturelle de manière à avoir des relations directes avec les pays francophones. C'est l'occasion aujourd'hui de mettre en relief l'importance de cette entente. Quand on connaît notre situation extrêmement minoritaire au sein de l'Amérique du Nord, il est essentiel pour nous d'avoir ces relations qui sont à toute fin pratique irremplaçables. Nous avons l'avantage de faire partie de l'une des communautés les plus riches du monde il n'y a pas besoin de briser nos structures politiques pour arriver à atteindre ces objectifs.

Également dans le secteur des communications, qui est très important pour notre avenir culturel, nous avons l'intention de poursuivre nos objectifs. C'est pourquoi le Québec veut jouer un rôle majeur à la conférence interprovinciale des Communications qui s'ouvre demain dans la Vieille Capitale puisqu'il a été convenu à Halifax au mois d'août que la politique de communications des provinces doit être partie intégrante de la planification de leur développement social, économique et culturel. Nous définirons, conjointement avec les autres provinces nos priorités en matière de communications et on connaît les initiatives de la Saskatchewan et de l'Ontario dans ce secteur. Nous ne sommes donc pas les seuls, même

si nous, nous avons une responsabilité additionnelle en tant que communauté majoritairement francophone.

Nous étudierons les problèmes que posent aux provinces la réglementation des systèmes téléphoniques, la câblodiffusion, la téléinformatique, la télévision éducative et la coordination des publications gouvernementales. Enfin, nous jetterons les bases de structures et de modes de coopération interprovinciale.

Par ailleurs, on peut constater que déjà dans une première étape Radio-Québec est reçue dans beaucoup de foyers québécois. Enfin, il nous paraît normal qu'un certain nombre d'organismes fédéraux dont l'activité comporte une incidence culturelle importante fassent l'objet au cours des prochains mois d'une étude des points de vue administratif et financier, en particulier la Société Radio-Canada, l'Office national du Film, le Conseil des Arts du Canada et le Conseil national de Recherches.

Dans le secteur de la langue du travail qui a été discuté à l'atelier d'hier, le gouvernement, vous le savez, a déjà posé des gestes avec le bill 64, en augmentant le budget de l'Office de la Langue française, dans le domaine de la Coopération franco-québécoise également. Nous avons obtenu dans plusieurs secteurs à plusieurs reprises une collaboration fort intéressante de la part du secteur privé. Il est évident, puisqu'on nous remet ce rapport dans quelques semaines, qu'avant de poser d'autres gestes, il nous faut attendre les conclusions d'une étude qui a duré plusieurs années.

C'est la même chose dans le domaine de l'Éducation où des règlements ont été adoptés par le ministère. On sait que ce secteur est intimement relié à celui de la langue de travail. Le parti hier a exprimé son point de vue. On a assisté à un débat aussi intéressant que révélateur, il constitue un témoignage éloquent, ce débat d'hier après-midi, du caractère démocratique du parti, de sa vitalité, de son dynamisme, de l'authentique participation de tous les militants, et enfin des possibilités d'action qui existent, qui ont existé et qui continueront d'exister dans le Parti libéral pour les jeunes libéraux.

Ce débat démontre donc le caractère représentatif du Parti libéral du Québec. C'est seulement dans un parti comme le nôtre que les problèmes de la majorité et de la minorité peuvent être discutés ensemble. Nous sommes le seul parti où vous pouvez avoir ce véritable forum de tous les Québécois, de toutes les régions, de tous les âges et de tous les groupes. C'est ça le Parti Libéral du Québec!

There is no doubt that in our government our policy will be just and responsible. Justice for the majority. and justice for the minority. There is no question that the present rights could not be respected completely. What we can add to such & stand is that to improve the French presence in Canada, we do not have to break or to affect the present rights of the minorities in the Province of Québec. Even less do we have to break the country. We can only enhance the Canadian personality by having in the Province of Québec a rich and progressive French culture.

Comment en effet vouloir briser ce régime fédéral dans lequel nous vivons quand on voit les tendances qui s'expriment dans les autres régions du monde; il y a un mois vous aviez une conférence des chefs de gouvernements du Marché commun; vous avez le président de la République française qui parle d'une union européenne; vous avez le Premier ministre britannique qui parle d'une personnalité européenne; vous avez le Premier ministre de la Hollande qui propose qu'il y ait un parlement fédéral au suffrage direct à cause des impératifs économiques qui existent. Union monétaire, tarifaire ou autres; harmonisation des politiques sociales; tout ceci doit aboutir à un parlement fédéral inévitablement. Pourquoi briserions-nous ce lien fédéral alors que nous avons des impératifs économiques autrement plus contraignants qu'il n'en existe au sein du Marché commun européen. Pourquoi briser ce lien fédéral alors que il est évident qu'il nous faudrait le recréer dans quelques années?

Mes chers amis, nous pouvons certainement – surtout quand on voit que depuis cinq ans il n'y a aucune espèce d'étude sérieuse ou valable qui a été soumise aux Québécois pour une indépendance viable – nous pouvons à l'intérieur du Canada, à l'intérieur du régime fédéral, avoir cette autonomie ou cette souveraineté culturelle dans un fédéralisme économique. C'est ça la seule option réaliste du Québec – réaliste en même temps que fascinante – pour les Québécois.

Je vous ai démontré tantôt que tant dans le domaine culturel que dans celui des communications, de la langue de travail ou de l'éducation, que nous avons les moyens d'assurer cette sécurité culturelle pour les Québécois francophones. Il est normal que les Québécois francophones tentent d'assurer leur sécurité culturelle. Si eux ne le font pas, qui va le faire? Mais tout cela peut se faire à l'intérieur du Canada, et en respectant les droits acquis de toutes les minorités.

Mes chers amis, la chance du Québec est de faire partie de l'une des civilisations les plus riches du monde. La chance du Québec c'est de faire partie du continent nord-américain, la puissance économique la plus forte du monde. La chance du Québec c'est d'avoir des ressources naturelles inépuisables alors que dans les régions du monde avec une démocratie en pleine expansion vous avez des richesses naturelles qui s'épuisent. Ici c'est le contraire, nous en avons un très nombre qui sont encore inexploitées. La chance du Québec c'est d'avoir une jeunesse plus formée, plus qualifiée, plus prête que jamais à donner sa pleine mesure. Alors, il faut la saisir, cette chance-là, pour bâtir ensemble l'avenir du Québec.

Il nous faut bâtir ensemble cet avenir du Québec avec cette calme et froide détermination, quels que soient les obstacles qui sont sur notre route; nous traversons actuellement des années extrêmement cruciales pour nous tous et pour notre pays. Mais c'est avec vous tous, avec la collaboration de tous les Québécois, que nous pourrons donner à ces Québécois un avenir prometteur parce que nous avons en mains tous les atouts.